

Annonces légales

COMMUNE DE VALENTIGNEY

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

PROJET DE MODIFICATION N°2 DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE VALENTIGNEY

Il sera procédé à une enquête publique sur le projet de modification n°2 du Plan Local d'Urbanisme de la Ville de Valentigney pour une durée de 32 jours du 3 mai 2022 à 9 h au 3 juin 2022 à 17 h. Monsieur Xavier DELPLANQUE, géomètre expert, agréé en AFAGE (Aménagement Foncier Agricole Forestier et Environnemental), a été désigné en qualité de Commissaire Enquêteur par Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Besançon.

Les pièces du dossier ainsi que le registre d'enquête à feuillets non mobiles, ouvert par Monsieur le Maire, côté et paraphé par le Commissaire Enquêteur, seront déposés et consultables à la Mairie de Valentigney, du 3 mai 2022 à 9 h au 3 juin 2022 à 17 h, soit pendant 32 jours consécutifs. Ils seront également consultables aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h.

Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consulter éventuellement ses observations et propositions :

- Sur le registre d'enquête à feuillets non mobiles,
- Par correspondance à l'adresse postale de la mairie de Valentigney : Mairie de VALENTIGNEY - A l'attention de Monsieur Xavier DELPLANQUE, Commissaire Enquêteur - Place Emile Peugeot - B.P. 79 25702 VALENTIGNEY CEDEX.
- Par courriel à l'adresse suivante : contact@valentigney.fr
- Depuis le lien : <https://www.registre-dematerialisee.fr/3027>

Le Commissaire Enquêteur tiendra des permanences en mairie de Valentigney, aux dates et heures suivantes :

- Le mardi 3 mai 2022 de 9 h à 12 h, salle des services techniques
- Le mercredi 18 mai 2022 de 14 h à 17 h, salle du conseil municipal
- Le vendredi 3 juin de 14 h à 17 h, salle du conseil municipal

A l'issue de l'enquête, une copie du rapport et des conclusions du Commissaire Enquêteur sera déposée au Préfet du Département du Doubs et au Président du Tribunal Administratif de Besançon. Le public pourra consulter le rapport et les conclusions à la mairie, aux jours et heures habituels d'ouverture ou sur le site internet de la ville : www.valentigney.fr

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à JOUGNE du 07/04/2022, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : BOUCHERIE DU MONT D'OR
Siège : 13 place Buttigliera Alta, 25370 JOUGNE
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 5 000 euros
Objet : boucherie-charcuterie, traiteur, vente de produits d'épicerie

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Monsieur Bunyam KOKSAL, demeurant 7 ter chemin de Prieuré, 38230 TIGNIEUX-JAMEZYIEU. La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BESANCON.

SAS PERRIN

SASU au capital de 1 000 €
Siège social : 4 IMPASSE DE LA TUILERIE
90500 BEAUCOURT
829 319 912 RCS BELFORT

DISSOLUTION

Aux termes d'une décision en date du 22/04/2022, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société, à compter du 30/06/2022, et sa mise en liquidation.

A été nommé Liquidateur Mme Catherine PERRIN demeurant 4 IMPASSE DE LA TUILERIE 90500 BEAUCOURT adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de BELFORT. Mention en sera faite au RCS de BELFORT.

ESPACE DEPANNAGE

SARL au capital de 10 000 €
Siège social : 17 rue Saint-Christophe 25480 ECOLE VALENTIN
500 105 416 RCS BESANCON

MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

Aux termes d'une décision de l'Assemblée générale extraordinaire du 31/03/2022, il a été pris acte de modifier et d'étendre l'objet social de la société, à compter du 01/04/2022, à l'activité de dépannage-remorquage, assistance de tout type de véhicule : 2 roues, VL/ VU/PL, Bus, camping-car, remorques ; entretien de tout type de véhicule ; réparation, électrique, électronique, hydraulique de tout type de véhicule ; entretien/réparation de carrosserie peinture ; gestion et exploitation de l'activité fourrière de véhicules ; enlèvement et gardiennage de tout type de véhicule sous réquisition des Services de l'Etat ou autre ; location d'aires de stationnement, parking ; levage, manutention grue auxiliaire ; transport pour compte propre, rapatriement et convoyage de marchandises et de véhicules ; vente de pièces, accessoires et équipements pour tout type de véhicule ; achat et vente de véhicules neufs et d'occasion ; location sans chauffeur de véhicules (légers, utilitaires, poids-lourd, bennes et autres engins spécifiques de manutention) ; contrôles réglementaires grues, hayons PMR ; station de lavage pour tout type de véhicule : châssis, karcher, rouleaux ; station de lavage pour cuves alimentaires ; nettoyage de voirie.

Il a été également pris acte de restreindre l'objet social de la société, à compter du 01/04/2022, par suppression de l'activité de vente de véhicules épaves et pièces détachées d'occasion.

L'article 2 des statuts a été modifié, en conséquence.

Mention sera faite au RCS de BESANCON.

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 29 avril 2022 à Danjoutin, est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : VALU CLOTH.
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 1 000 euros.
Siège : 18 rue de Bavilliers - 90400 DANJOUTIN.
Objet : Vente de prêt-à-porter et de tout accessoire s'y rapportant.
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés de BELFORT.
Président : La SARL LJ GROUPE au capital de 300 €, dont le siège social est situé 18 rue de Bavilliers - 90400 DANJOUTIN, immatriculée au RCS de BELFORT sous le numéro 881 266 217, nommée pour une durée indéterminée. Directeur Général : Madame Valérie DIAS RAMALHO, née le 21 octobre 1981 et demeurant au 34 rue Saint Georges à MONTBELIARD.
Clause d'agrément : Cession entre associés : dispense d'agrément.
Pour les autres : agrément par décision extraordinaire des associés.
Droit de préemption : Toutes les cessions sont soumises au respect du droit de préemption conféré aux associés. Immatriculation au RCS de BELFORT.

SELARL D'AVOCATS BPS
19 Chemin de lacombe aux chiens
BP 10869 - 25025 Besançon Cedex
Maître Olivier PITTET

PRESSEQUIP

SOCIETE PAR ACTIONS
SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 9 500 €
SIEGE SOCIAL : ZA AU SORBIER - 25410 DANNEMARIE-SUR-CRETE
SIREN 439 053 810 RCS
BESANCON

CHANGEMENT DE PRESIDENT

Aux termes des décisions du 08/04/2022, l'associé unique a décidé de nommer la société, ABG, SAS au capital de 50 000 euros dont le siège social est à LES PREMIERS SAPINS (25580) - 2, rue de la Scierie, identifiée sous le numéro SIREN 911 453 686 RCS BESANCON, en qualité de nouvelle Présidente pour une durée illimitée en remplacement de Monsieur Cyrille BERTHIER, démissionnaire, et ce, à compter du même jour.
Pour Avis

J L V

Société par actions simplifiée à associé unique en liquidation
Au capital de 3 000 €
Siège social : 7 Grande rue 25430 SANCEY-LE-LONG
Siège de la liquidation : 7 rue du 11 novembre 25700 VALENTIGNEY
508 076 049 R.C.S. BELFORT

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Suivant décision du 31 mars 2022, l'associé unique, a approuvé les comptes de liquidation, a donné quitus au liquidateur, l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation.
Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de BELFORT.

Le liquidateur.

S2S

Société par actions simplifiée au capital de 10 000 euros
Siège social : 1B Chemin des Creux 25870 LES AUXONS

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à LES AUXONS du 28 avril 2022, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : S2S
Siège : 1B Chemin des Creux, 25870 LES AUXONS

Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 10 000 euros
Objet : - L'intervention après sinistres, après reprise en sous-œuvre, sur les bâtiments dans des dossiers de sécheresse ou catastrophe naturelle, - La réalisation de travaux de rénovation tous corps d'état et de remise en état des bâtiments après sinistre, étant précisé que les travaux d'électricité, de plomberie et de gros œuvre sont réalisés en sous-traitance.
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : la société AS CONSULTING, Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 1 000 euros, dont le siège social est 1 B Chemin des Creux, 25870 LES AUXONS, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de BESANCON sous le numéro 909 430 100, représentée par Monsieur Alexandre SPECKLIN, Président.
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BESANCON.

Pour avis, la Présidente.

MENUISERIE CLAUDE

SARL au capital de 40 000 euros
Siège social : 11 avenue de Schwabmunchen 90200 GIROMAGNY
RCS BELFORT 385 385 182

Par décision AGE du 20/04/2022, il a été décidé d'augmenter le capital social pour le porter de 40 000 euros à 100 000 euros, de transformer la société en SAS sans la création d'un être moral nouveau à compter du 20/04/2022. La dénomination de la société, son capital, son siège, sa durée, son objet et la date de clôture de son exercice social demeurent inchangés.

Président : M VOILAND Claude demeurant 8B rue Nouvelle 90330 CHAUX
Directeurs Généraux : M VOILAND Cédric demeurant 4 avenue Schwabmunchen 90200 GIROMAGNY et M VOILAND Fabrice demeurant 49 rue Grippot 90200 GROSMAIGNY
Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix. Clauses d'agrément : La cession de titres donnant accès au capital à un tiers ou au profit d'un associé est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés.

Les statuts ont été modifiés en conséquence. Modification au RCS de BELFORT.

SCP VUILLAUME OUDOT MOGÉ PUMPEL
Maître Jean-Fabien MOGÉ
Notaire à MAICHE (25120)
3 rue du Mont Miroir

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Jean-Fabien MOGÉ, notaire à MAICHE, le 29 avril 2022, il a été constituée une société civile immobilière présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : « SCI DE LARIVIERA »
Forme : Société Civile
Siège social : CHAMESOL (25190) 2 bis rue du 6 septembre 1944
Objet social : La société a pour objet l'acquisition, l'administration et la gestion par location, ou autrement de tous biens et droits immobiliers et notamment l'emprunt de tous les fonds nécessaires à cet objet et la mise en place de toutes sûretés réelles ou autres garanties nécessaires, exceptionnellement l'aliénation des immeubles, notamment au moyen de vente, échange ou apport en société.
Durée : 99 années à compter de son immatriculation au RCS
Capital : MILLE CINQ CENT EUROS (1 500 €) représentant des apports en numéraire.
Gérants : Monsieur Jean-Pierre Gabriel MILLOT, demeurant à CHAMESOL (25190) 2 bis rue du 6 septembre 1944, et Madame Nathalie Florence MILLOT, épouse SAULNIER, demeurant à CHAMESOL (25190), 12 A rue du Journal ont été nommés co-gérants pour une durée indéterminée, fonctions qu'ils ont expressément acceptées.
La société sera immatriculée au RCS BELFORT.

Pour insertion unique, Me MOGÉ.

AUX PLAISIRS GOURMANDS

SARL au capital de 3000 euros
Siège social : 11 Faubourg de Belfort 90200 GIROMAGNY
RCS BELFORT 812 909 166

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 12/04/2022, il a été décidé de transférer le siège social au 27 Rue du Lac 90350 EVETTE-SALBERT à compter du 29/04/2022, d'étendre l'objet social aux activités suivantes : restauration traditionnelle, bar, glacier.
Modification au RCS de BELFORT.

GROUPE ISORENS

SASU au capital de 1000 €
Siège social : 2 Rue Gabriel Vicaire 90000 BELFORT
RCS BELFORT 828 291 450

L'AGE du 27.04.2022 à 9 h a décidé de transférer le siège social au 233 Rue du Fbg Saint Martin 75010 PARIS. Radiation au RCS de BELFORT. Immatriculation au RCS de Paris.

ISORENS

SASU au capital de 10 000 €
Siège social : 2 Rue Gabriel Vicaire 90000 BELFORT
RCS BELFORT 518 881 685

TRANSFERT DU SIÈGE

L'AGE du 25.04.2022 à 9 h a décidé de transférer le siège social au 221 Rue Lafayette 75010 PARIS. Radiation au RCS de BELFORT. Immatriculation au RCS de Paris.

ARCADES

Société civile immobilière au capital de 1 000 euros
Siège social : 1 B Chemin des Creux 25870 LES AUXONS

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 28 avril 2022 à LES AUXONS, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière
Dénomination sociale : ARCADES
Siège social : 1 B Chemin des Creux, 25870 LES AUXONS
Objet social : - l'achat, l'administration, la gestion, la location ou la sous-location de tous terrains, immeubles ou droits immobiliers à usage d'habitation, professionnel, industriel, commercial ou à usage mixte ;
- l'emprunt de tous les fonds nécessaires à cet objet et la mise en place de toutes sûretés réelles ou autres garanties nécessaires.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire
Gérance : la société AS CONSULTING, Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 1 000 euros, dont le siège social est situé 1 B Chemin des Creux 25870 LES AUXONS, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Besançon sous le numéro 909 430 100
Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas, agrément des associés représentant les trois-quarts au moins des parts sociales.
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de BESANCON.

Pour avis, la gérance.

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution de la SARL : « L'ÉCOLE EST FINIE » au capital de 3 000 €.

Siège social : 1 rue du Président Edgar Faure - 25160 MONTPERREUX.

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS.
Objet : - Epicerie de produits locaux alimentaires et non-alimentaires, et plus généralement de quelque nature qu'ils soient ; Dépôt de pain ; Café, bar, débit de boissons alcoolisées et non alcoolisées ; Petite restauration rapide sur place et à emporter ; Événementiel, ateliers thématiques ponctuels, avec ou sans intervenant extérieur, concerts ; Agence postale ; Relais colis ; réception et mise à disposition de colis.

Gérance : Angélique MEIGNAN - 12 rue Grange Colin 25160 MONTPERREUX.
Immatriculation : RCS de BESANCON.

Pour avis, la gérante.

SARL DRUOT EXPERTISES

au capital de 2 500 euros
Siège social : 23b, grande rue 25330 AMANCEY
Siren : 537 448 755
RCS de Besançon

Aux termes d'une délibération de l'assemblée générale extraordinaire en date du 28 avril 2022, il a été décidé de transférer le siège social du 23b grande rue 25330 AMANCEY au 9 rue du clos 25330 AMANCEY à compter du 28 avril 2022 et de modifier l'article 4 des statuts en conséquence.
Mention en sera faite au RCS de Besançon.

SCP Etienne VUILLAUME, Marie OUDOT, Jean-Fabien MOGÉ et Mylène PUMPEL
Notaires associés
11 rue Arthur Bourdin 25300 - PONTARLIER

CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Etienne VUILLAUME, notaire à PONTARLIER, le 28 avril 2022, il a été constituée une société civile présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE DES LAVES
Forme : Groupement Foncier Agricole
Siège social : FLAGEY (25330) 23 rue des Laves
Objet social : Le groupement a pour objet :

- la propriété, la jouissance, l'administration et la mise en valeur exclusivement par la conclusion de baux ruraux à long terme conformes aux articles L. 416-1 et suivants du Code rural, de tous biens et droits immobiliers à usage agricole et de tous bâtiments d'habitation et d'exploitation nécessaires à leur exploitation, ainsi que de tous meubles par destination se rattachant à ces mêmes biens, dont le groupement aura la propriété par suite d'apport ou d'acquisition.

- et plus généralement toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil du groupement et ne soient pas inconciliables avec la législation régissant le présent groupement foncier agricole. Conformément aux dispositions de l'article L. 322-16 du Code rural et à l'article 848 bis du Code général des impôts, le présent groupement foncier agricole ne pourra procéder à l'exploitation en faire-valoir direct des biens compris dans son patrimoine. Les différentes dispositions arrêtées dans les statuts ne pourront en aucune manière déroger aux droits accordés par le statut du fermage aux fermiers du groupement.
Durée : 99 années à compter de son immatriculation au RCS
Capital : DEUX MILLE EUROS (2.000 €) représentant des apports en numéraires.
Gérants : Monsieur Timothée MAIRE, demeurant à FLAGEY (25330), 22, grande rue ET Monsieur Corentin MOUROT, demeurant à SİLLEY AMANCEY (25330) 7 Grande Rue, nommés co-gérants pour une durée indéterminée.
La société sera immatriculée au RCS BESANCON

Pour insertion unique, Me VUILLAUME

POURQUOI PAS

Société à responsabilité limitée transformée en société par actions Simplifiée au capital de 50 000 €
Siège social : 4 rue des Cantons 25400 AUDINCOURT
815 399 175 RCS BELFORT

AVIS DE TRANSFORMATION

Aux termes d'une délibération en date du 29 AVRIL 2022, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangés.

Le capital social reste fixé à la somme de 50 000 euros.

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession d'actions, à l'exception de la cession aux associés, doit être autorisée par la Société.

Monsieur Omer CEVIRGEN, gérant, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la Société.

Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par :

PRESIDENT DE LA SOCIÉTÉ : Monsieur Omer CEVIRGEN demeurant 6A rue des Carrières 90850 ESSERT
Pour avis, le Président

SELARL BARDOT LHOMME
Société d'avocats inscrite
Au barreau du Jura

EARL PAGNOT

Siège social : 25210 BONNETAGE
2 Bis Route de Saint Julien
R.C.S. BELFORT N° 792 970 667

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 21/04/2022, à effet au 30/04/2022, les associés de l'Exploitation A Responsabilité Limitée PAGNOT ont décidé à l'unanimité :

- de transférer le siège social de la société au 30 Route du Village Bas - 25210 BONNETAGE,
- d'accepter la démission de ses fonctions de gérante de Mme PAGNOT Josette et de nommer M. PAGNOT Gilles, demeurant 30 Route du Village Bas - 25210 BONNETAGE, et M. PANGNOT Stéphane, demeurant 4 bis Rue du Lieutenant-Colonel Loïchot - 25140 FOURNET-BLANCHEROCHE, cogérants.

Pour avis, la gérance.

Etude de Maître Isabelle TROUILLAT

Notaire
7 Bis Avenue Charles de Gaulle 90200 ROUGEGOUTTE

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Par acte Authentique du 15/04/2022, enregistré au SIE de BELFORT, le 28/04/2022, Dossier no 2022 N 372 EURL PHARMACIE DE NOMMAY, EURL au capital de 7 622 euros, ayant son siège social 2 RUE DES JARDINS 25600 Nommay, 348 102 955 RCS de Belfort

A cédé à PHARMACIE KRUK, SELARL au capital de 28000 euros, ayant son siège social 2 RUE DES JARDINS 25600 Nommay, 908 095 904 RCS de Belfort, un fonds de commerce de Officine de Pharmacie, comprenant l'enseigne, le nom commercial, la clientèle, la licence d'exploitation, le droit au bail, le matériel, le mobilier et l'agencement sis 2 rue des jardins 25600 Nommay, moyennant le prix de 865 000 euros. La date d'entrée en jouissance : 15/04/2022.

Les oppositions sont reçues dans les 10 jours de la dernière date des publicités légales à l'adresse suivante : Maître Carole HEUBERGER, Notaire, 2 Avenue Leclercq, 25600 Sochaux.

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 21/04/2022, il a été constituée une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination Sociale : SCI PAOFAI
Forme : SCI
Capital social : 1 000 €
Siège social : 6 rue de Brognard, 25490 ALLENJOIE

Objet social : L'acquisition, la rénovation, la construction et la gestion par location ou autrement d'immeubles ou de biens immobiliers. Toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet à condition d'en respecter le caractère civil.

Gérance : M. Florent BALANDIER demeurant 6 rue de Brognard, 25490 ALLENJOIE

Clause d'agrément : Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BELFORT

SCI DE L'ORME

SCI société en liquidation
Capital social : 60 000 euros
Siège social : BESANCON (25000)
6 Rue de l'Orme de Chamars 432 250 694 RCS BESANCON

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Aux termes de l'AGE en date du 03/02/2022, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, Monsieur Christian MARGELIN domicilié à MERY (27640) 14 Allée de l'île de Grâce, et prononcé la clôture de liquidation de la société, qui sera radiée au RCS de BESANCON.

Pour avis, le liquidateur

MECASOUDURE

Société à responsabilité limitée
Au capital de 40 000 €
Siège social : Zone Industrielle Route de Beaucourt 25490 DAMPIERRE LES BOIS 537 320 012 RCS BELFORT

En date du 29 avril 2022, l'Assemblée Générale des associés a nommé pour une durée illimitée, en qualité de gérant, M. Mickael TOURNIBIZIEU demeurant 6, Rue des Campenottes 2550 BAVANS, en remplacement de M. Guillaume REVEL, démissionnaire.
Pour avis, la gérance.

OSCAR

Société Civile Immobilière
Au capital de 152 45 €
Siège social : 8 rue du Rosemont 90200 GIROMAGNY 377 988 688 RCS BELFORT

MODIFICATION DES DIRIGEANTS

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 28 avril 2022, la collectivité des associés a nommé, pour une durée illimitée, Monsieur Alain PETIT JEAN demeurant 25 avenue Charles de Gaulle à VALDOIE (90300), en remplacement de Monsieur Roland LEPAUL, décédé le 22 décembre 2021. La gérance

Guillaume GOURVÈS, Avocat
1 rue de Reims - 90000 Belfort

SCHRAAG

Société civile immobilière
Au capital de 3 965 €
Siège social : 90300 Valdoie 6, rue Charles Guldemann 314 751 736 RCS Belfort

NOMINATION D'UN COGÉRANT

L'assemblée générale ordinaire des associés de la société Schraag du 07.12.2021 a nommé en qualité de Cogérant, pour une durée indéterminée, M. Simon Schraag, né le 28.05.1987 à Belfort (90), de nationalité française, demeurant 8, rue Charles Guldemann, 90300 Valdoie.
Mention en sera faite au RCS de Belfort.

Pour avis.